

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 1284 Société :

Actif Pensionné(e) Autre : 130 814

Nom & Prénom : KARMOUSS mohamed

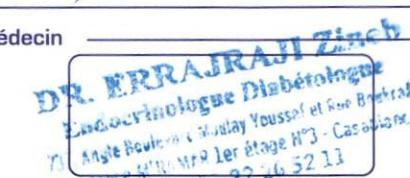
Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06 69 22 56 94 total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 28/12/23

Nom et prénom du malade : KARMOUSS mohamed Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : diabète type 2

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

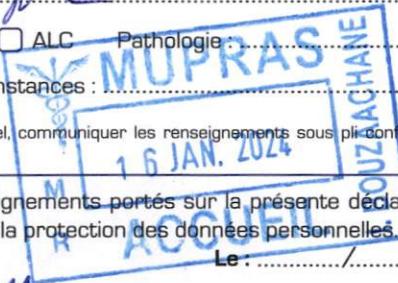
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : C. Karrouss



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/12/23	C2		500 Dhs	DR. YOUSSEF A. DIAB Lad Dr. Youssef A. Diab Tunisie - 1000 Tunis Boulevard de l'Indépendance Tunis 1000 - Tunisie Tél: 0522 26 52 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Youssef A. Diab Clinique d'Oncologie et de Radiothérapie Spécialiste en Médecine Nucléaire et Diab Salaj 3, Bd. La Grande Ceinture Ain Diab Casablanca - Anfa Tél : 0520 66 68 90 / 05 22 79 69 89 Fax : 0522 79 86 96 / 05 22 79 69 89	23/12/23	versus différent facture	500 D.H.

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur

Le

DR. EZZERAIJAI Zineb
Endocrinologue Diabétologue
731, Avenue Boulaouan, Moulay Youssef et Rue Boukrat
Résidence Fathia, 1er étage N°3 - Casablanca
Tél : 05 22 26 32 11

Mr. Kamass Nabi

gîte de DR EZZERAIJAI Zineb
Endocrinologue Diabétologue
731, Avenue Boulaouan, Moulay Youssef et Rue Boukrat
Résidence Fathia, 1er étage N°3 - Casablanca
Tél : 05 22 26 32 11

Scintigraphie
thyroïde

Dr. Younes SHIMI
Clinique d'Oncologie Le Littoral
Spécialiste en Médecine Nucléaire
Salaj 3, Bd. La Grande Ceinture Ain Diab
Casablanca - Anfa
Tel : 0520 46 68 90/91/92
Fax : 05 22 79 86 96 / 05 22 79 69 80

DR. EZZERAIJAI Zineb
Endocrinologue Diabétologue
731, Avenue Boulaouan, Moulay Youssef et Rue Boukrat
Résidence Fathia, 1er étage N°3 - Casablanca
Tél : 05 22 26 32 11

RADIOOTHERAPIE CONFORMATIONNELLE ET DOSIMETRIE 3D • RADIOTHERAPIE PAR MODULATION D'INTENSITE : IMRT • RAPID-ARC • RADIO-CHIRURGIE STEREOTAXIQUE •
 CURIERTHERAPIE HAUT DEBIT • MEDECINE NUCLEAIRE • ONCOLOGIE MEDICALE • ONCO. HEMATOLOGIE • GREFFE DE MOELLE OSSEUSE • RADIOLOGIE •
 CHIRURGIE CARCINOLOGIQUE • CHIRURGIE REPARATRICE ET ESTHETIQUE • SOINS INTENSIFS • REANIMATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR •
 SOINS PALLIATIFS • RADIOFREQUENCE • DEPISTAGE ET DIAGNOSTIC DES TUMEURS

Casablanca Le : 09/01/2024

Facture N° 213/24

Etablie par CHAIMAA NUCLEAIRE Page 1/1

Identification

N° Dossier : X4A08571

N° Identifiant : 2401100/24

Nom & Prénom : KARMOUSS MOHAMED

C.I.N. : B10563

Date Entrée : 08/01/2024

Date Sortie : 08/01/2024

Adresse :

Traitemet : Medecine nucleaire

Médecin : SHIMI YOUNES

Prestations	Nombre	Prix U.	L.C.	Coef	Montant
-------------	--------	---------	------	------	---------

IMAGERIE MEDICALE

Scintigraphie thyroidienne	1	600,00			600,00
----------------------------	---	--------	--	--	--------

Total Rubrique : 600,00

PARTIE CLINIQUE :

TOTAL FACTURE	600,00
----------------------	---------------

Arrêtée la présente Facture à la somme de :

Six cents Dirhams

Cachet et signature

*Clinique d'Oncologie Le Littoral
 Salaj 3, Bd. La Grande Ceinture Ain Diab
 Casab-Anfa - Tél : 0520 66 68 90 / 91 / 92
 Fax : 0522 64 81 52 / 05 22 79 75 94
 C50*



Centre de Médecine Nucléaire le Littoral

مركز الطب النووي الساحلي

Dr. Shimi Younes
Médecin Nucléaire

Casablanca, le 08/01/2024

Mr KARMOUSS Mohamed
DDN : 01/06/1949

Scintigraphie
thyroïdienne

Médecin Traitant: Dr Z. ERRAJRAJI
N°Dossier : 2401100/24

Indication : Goitre nodulaire avec TSH à 0,74.

Technique : Examen réalisé sur une Gamma Caméra GE 630 mise en marche en Décembre 2018.

Injection à 15h05 au dos de la main droite par 230 MBq Tc 99m.

Acquisition à 15h56

Résultat :

L'examen objective :

- Glande thyroïde de taille normale, en situation cervicale, de captation légèrement hétérogène siège d'un nodule chaud médiolobaire droit.
- Les autres nodules n'ont pas de traduction scintigraphique (isofixant).
- Taux de captation normale estimé à 1,3%

Conclusion :

Nodule chaud médiolobaire droit sur glande thyroïde de captation normale.

En vous remerciant de votre confiance

Dr Y. SHIMI

Dr. Younes SHIMI
Clinique d'Oncologie Le Littoral
Spécialiste en Médecine nucléaire
Salaj 3, Bd. La Grande Ceinture Ain Diab
Casa - Anfa
Tél : 0520 66 68 80/91/92
Fax : 05 22 79 86 86 / 05 22 79 69 89